

Contexte

L'éclairage des rues offre un environnement visuel adéquat dans lequel les automobilistes peuvent circuler sans danger pendant la nuit. À l'heure actuelle, la Ville paie Manitoba Hydro 13 millions de dollars par an pour éclairer les rues de Winnipeg, et ce, conformément aux directives d'éclairage élaborées par l'Association des transports du Canada.

Le 28 mai 2019, le Comité permanent de l'infrastructure et des travaux publics a enjoint au Service public d'établir un rapport sous 180 jours qui lui permettrait : de comparer ces frais de service à ceux que les autres villes canadiennes paient pour l'éclairage; de savoir si les autres grandes villes canadiennes ont un niveau d'éclairage supérieur ou inférieur à celui de Winnipeg; et d'identifier les normes que ces villes utilisent pour déterminer les niveaux convenables d'éclairage des rues.

Pour appuyer cette enquête environnementale, l'administration municipale a entrepris un sondage d'opinion publique en vue d'obtenir une compréhension générale des opinions des Winnipegois sur notre réseau d'éclairage municipal.

Participation

Nous avons invité les Winnipegois à participer au sondage en ligne du 7 au 29 novembre 2019. Ses résultats ne sont pas valides sur le plan statistique, mais ils donnent une idée générale de l'expérience des résidents quant à l'éclairage dans les rues où ils habitent ou se promènent.

Le sondage a proposé aux participants un outil de cartographie en ligne dans le cadre duquel il leur était demandé de désigner trois emplacements et d'y noter la qualité de l'éclairage sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la plus mauvaise note). Les participants pouvaient sélectionner jusqu'à trois

affirmations reflétant leurs impressions sur l'éclairage parmi les options suivantes : trop lumineux; pas assez lumineux; trop de lampadaires; pas assez de lampadaires; service non fiable; type de lampadaire insatisfaisant; couleur de la lumière insatisfaisante; et aucun problème. Les instructions et les questions accompagnant l'outil de cartographie se trouvent dans l'Annexe B.

En tout, 814 participants ont donné leurs opinions sur 1 033 emplacements. Toutes les soumissions reçues étaient en anglais. L'intégralité des réponses au sondage se trouve dans l'Annexe D.

Parmi les participants :

- 2 717 personnes étaient *au courant* (elles ont consulté le site de participation);
- 1 893 personnes étaient *informées* (elles ont cliqué pour obtenir davantage de renseignements);
- 814 personnes étaient *impliquées* (elles ont soumis des rétroactions).

Le sondage était disponible en ligne (en anglais et en français) du 7 au 29 novembre 2019. Les participants nécessitant un format alternatif ont bénéficié d'assistance par téléphone pour répondre au sondage.

Promotion

L'Annexe A contient des échantillons de documents promotionnels. Le sondage a été promu grâce aux moyens suivants :

- site Web de la Ville de Winnipeg – appel à la participation affiché en ligne du 7 au 29 novembre 2019;
- communiqué de presse – envoyé le 7 novembre 2019 à la liste de diffusion de la Ville;

Pour en savoir plus sur le sondage sur l'éclairage des rues, rendez-vous sur <https://winnipeg.ca/eclairagedesrues>

- cinq messages sur Facebook pendant toute la durée du sondage – diffusés à 16 797 abonnés; et
- infolettre de participation publique de la Ville de Winnipeg – envoyée à plus de 5 300 personnes inscrites le 7 novembre 2019.

Ce que nous avons entendu

Répartition des réponses :

- Les réponses étaient pour la plupart concentrées dans une zone allant de l'avenue Notre Dame au nord à l'avenue Grant au sud, et de la rue Century à l'ouest à la rue Garry à l'est. (331).
- La plupart des réponses dans cette zone se concentraient sur le cœur du centre-ville (119) et sur le nord de River Heights (82).
- Les données de densité des clics ne montrent pas de concentration remarquable des réponses indiquant un excès ou un manque de lampadaires dans une zone particulière.
- Les données de densité des clics montrent une concentration de répondants ayant indiqué qu'ils trouvaient l'éclairage « bon » au centre de Winnipeg, ainsi que dans la périphérie du nord-est de la ville (près du croisement du chemin Springfield et du boulevard Lagimodiere).
- Les concentrations de réponses indiquant un mauvais éclairage se trouvaient dans le triangle Leila/McPhillips, la périphérie du cœur du centre-ville et de petites poches dans l'est de Winnipeg.
- Les concentrations de répondants notant que les lampadaires n'étaient pas assez lumineux se trouvaient dans le cœur du centre-ville (dans la zone du croisement de Portage et de Main) et au nord-ouest de Winnipeg (autour du triangle Leila/McPhillips).
- Les réponses ne montrent ni d'excès de réponses indiquant une zone trop éclairée ou trop peu éclairée, ni d'inquiétude majeure à

laquelle feraient face une majorité de Winnipegois.

Note d'efficacité :

- La grande majorité des réponses notaient l'efficacité de l'éclairage à l'emplacement choisi par les répondants comme étant mauvaise (321 entrées) ou très mauvaise (264).
- 193 emplacements ont reçu une note neutre (ni bonne ni mauvaise).
- Les répondants ont qualifié l'éclairage de bon à 167 emplacements, et de très bon à 81 emplacements.

Sélection de descriptions :

- La description choisie la plus souvent était « les lampadaires ne sont pas assez lumineux » (331 emplacements), suivie de « le type d'éclairage n'est pas satisfaisant » (313 emplacements) et de « je n'aime pas la couleur de l'éclairage » (300 emplacements).
- 161 emplacements ont été accompagnés de la réponse « Je n'ai aucun problème ».
- 207 emplacements ont été décrits comme ayant trop peu de lampadaires.
- 143 emplacements ont été décrits comme ayant un éclairage non fiable.

Compte-rendu des commentaires :

- La préoccupation notée la plus communément dans les champs à remplir était la le danger dû à l'obscurité (71 commentaires).
 - Ces inquiétudes concernaient tout particulièrement les rues résidentielles et, dans une moindre mesure, les contre-allées et les parcs.
 - Six répondants ont noté qu'ils marchaient sur la route à cause du mauvais éclairage des trottoirs dans leurs zones de résidence.

Pour en savoir plus sur le sondage sur l'éclairage des rues, rendez-vous sur <https://winnipeg.ca/eclairagedesrues>

- Plusieurs personnes parmi celles ayant exprimé leurs préoccupations quant au manque de luminosité et leur insatisfaction quant à la couleur de la lumière ont indiqué que ces préoccupations dataient du passage du système d'éclairage aux ampoules D.E.L. (10 réponses l'ont mentionné).

Étapes suivantes

Les résultats de ce sondage seront inclus dans un rapport remis au Comité permanent du renouvellement de l'infrastructure et des travaux publics, lequel examine l'éclairage des rues dans tout le Canada sur les plans technique et économique ainsi que du point de vue de l'efficacité et de l'opinion publique.

Ces renseignements seront remis au conseil municipal, qui en tiendra compte lors de la prise de décisions ou de l'élaboration de plans pour l'avenir de l'éclairage des rues de Winnipeg.

Annexes

Annexe A – Documents promotionnels

Annexe B – Instructions pour l'outil de cartographie et questions du sondage

Annexe C – Cartes de concentration des clics des réponses sur la géographie

Annexe D – Résultats complets du sondage